

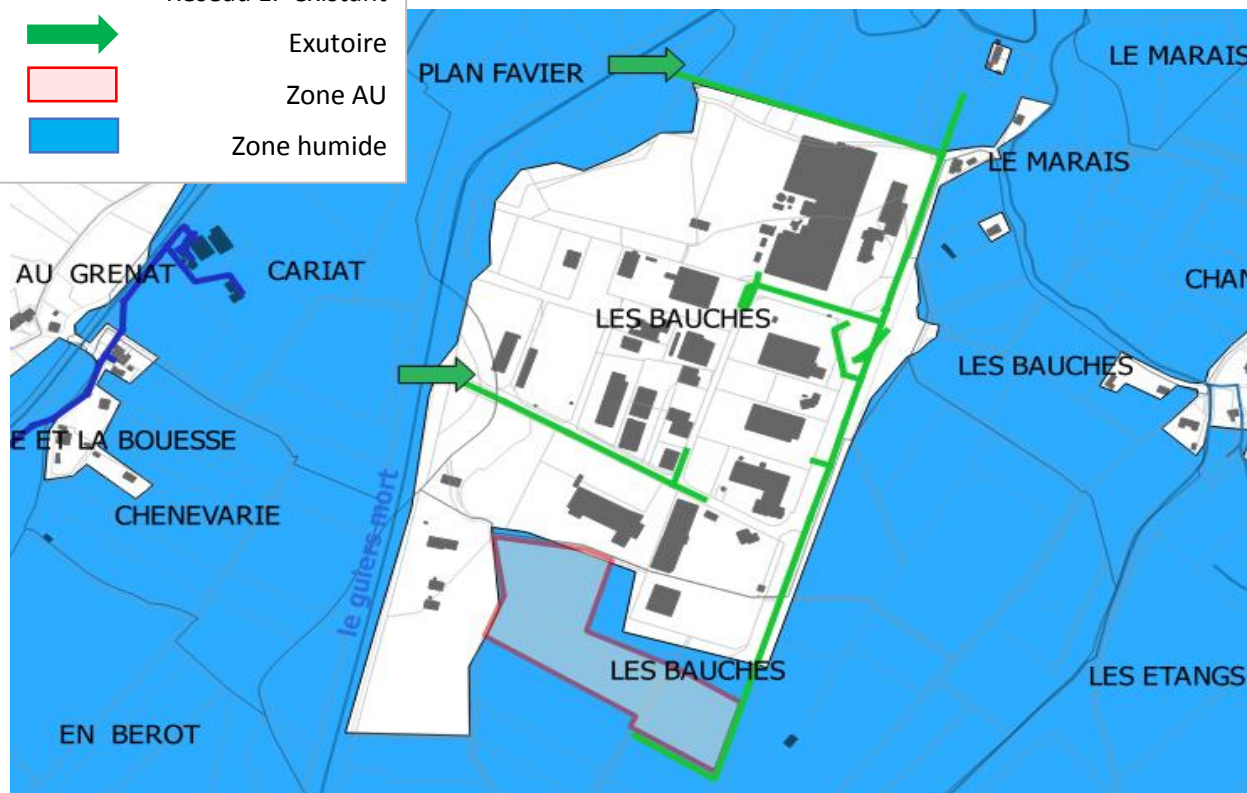
ENTRE-DEUX-GUIERS - Hameau LES BAUCHES

Etat général

I. Situation

Légende :

-  Ruisseau
-  Réseau EP existant
-  Exutoire
-  Zone AU
-  Zone humide



II. Descriptif de la zone

Type de zone au PLU	AU
Destination	Zone Economique
Surface (ha)	3,684
Occupation actuel	Prés

III. Contraintes sur site

La "Confluence de l'Herretang et du Guiers mort" (cf. zone en bleu sur plan de situation) est la zone humide située sur la totalité de la zone AU.

La carte d'aléas classe l'ensemble de cette zone AU en ruissellement sur versant et ravinement faible (V1b).

ENTRE-DEUX-GUIERS - Hameau LES BAUCHES

Etude capacitaire

I. Bassin versant - Situation avant aménagement

Caractéristiques				
Surface (ha)	3,684			
Pente (%)	0,18%			
Longueur hydraulique (ml)	390			
Coefficient de ruissellement	0,1			
Taux d'imperméabilisation (%)	0%			
Station Météo		Grenoble-Saint-Geoirs (38)		
Période de retour	Mensuel	Annuel	Q10	Q20
Débit de fuite (m ³ /s)	0,005	0,011	0,021	0,024
Débit de fuite (L/s/ha)	1,36	2,99	5,70	6,51

II. Bassin versant - Situation après aménagement

Caractéristiques				
Surface (ha)	3,684			
Pente (%)	0,18%			
Longueur hydraulique (ml)	390			
Coefficient de ruissellement	0,35			
Taux d'imperméabilisation (%)	-			
Station Météo		Grenoble-Saint-Geoirs (38)		
Période de retour	Mensuel	Annuel	Q10	Q20
Débit de fuite (m ³ /s)	0,018	0,040	0,073	0,085
Débit de fuite (L/s/ha)	4,78	10,86	19,82	23,07

III. Exutoire identifié

Caractéristiques	
Cours d'eau	Le Guiers Mort
Débit	-
Pérennité	Oui

IV. Récapitulatif

Période de retour	Mensuel	Annuel	Q10	Q20
Surdébit engendré par aménagement (l/s/ha)	3,42	7,87	14,12	16,56
Débit spécifique retenu (Q 10) (l/s/ha)	5,70			

ENTRE-DEUX-GUIERS - Hameau LES BAUCHES

Etude capacitaire

V. Etat réseau EP existant

Un réseau EP existe à l'amont de la zone AU et de l'exutoire identifié.

Au vu de la topographie et de la proximité de l'exutoire, la connexion des EP de la zone AU avec le réseau EP existant n'est pas à privilégier. Un réseau neuf sera à créer pour connecter directement les EP de la zone AU vers l'exutoire.

V. Préconisations gestion du pluvial suite à aménagement

Etant donné que la zone AU n'est pas située dans une zone de glissement de terrain et effondrement, l'infiltration des eaux pluviales est à privilégier sous réserve d'une étude d'aptitude des sols à l'infiltration.

cf. Notice Eaux Pluviales - Schéma Intercommunal